



AIX en PROVENCE

LA VILLE

Sophie JOISSAINS

Maire d'Aix-en-Provence
Conseiller Métropolitain
Aix-Marseille Provence Métropole
Vice-Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ancien Sénateur des Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence, le **02 FEV. 2024**

Monsieur Marc FESNEAU
Ministre de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
78, rue de Varenne
75349 PARIS

SI/SMIDL

Monsieur le Ministre,

À l'heure du réarmement « démographique » de la France, elle ne doit pas oublier son réarmement Agricole.

En effet, la voix de nos terres s'élance depuis plusieurs jours, voire depuis plusieurs années, la colère de nos agriculteurs se fait entendre et à raison, cette lettre que je vous adresse ne doit pas seulement être un simple écho. Nous devons leur permettre d'avoir des conditions de travail acceptables s'articulant autour d'une juste rémunération de ce qu'ils produisent et d'une revitalisation de leur dignité. Or, pour ce faire, des obstacles jonchent encore notre route ; mais des solutions existent.

Sur le territoire national, le non-respect des lois Égalim doit être plus durement sanctionné. En sus, au-delà d'une sanction symbolique, lourde et forte annoncée par le Gouvernement, il faut que ce contrôle dans le temps soit pérennisé, institutionnalisé, *in fine* systématisé. C'est sur un flux quasi constant que nous devons être du côté de la juste rémunération des agriculteurs, non une fois de temps en temps, *a fortiori* quand il est presque trop tard. Préférons l'anticipation à la réaction, protégeons les marges de nos agriculteurs face aux distributeurs. A défaut, nous serons condamnés à vivre périodiquement les mêmes événements sociaux que nous connaissons depuis bien trop longtemps déjà.

Puis, sur une focale internationale, du moins communautaire, nous nous devons de mieux protéger l'agriculture française dans les accords de libres échanges, notamment face à une concurrence indue, plus souple, d'autres pays importateurs. Nous devons les protéger d'un déséquilibre normatif qui rend, *de facto*, nos agriculteurs moins compétitifs que d'autres acteurs voisins.

De surcroît, quand j'étais Sénateur j'exprimais déjà des doutes sur le CETA, c'était d'ailleurs le fruit d'un amendement co-signé sur l'origine des viandes bovines et le refus de leur importation si la traçabilité n'était pas similaire à ce qu'on peut trouver sur le marché français. En ce sens, nous devons rééquilibrer la place de l'agriculture française sur l'échiquier mondial de la souveraineté alimentaire.

Enfin, nous devons faire une proposition qui se grave dans le marbre de l'Histoire, à la hauteur des ambitions que la France doit avoir pour celles et ceux qui la nourrissent. C'est la raison pour laquelle, il nous faut plus de transparence, plus de traçabilité non seulement des produits issus de production française mais également de transformation française. Le « Made in France » affiché sur les produits vendus par la grande distribution, alors que ce n'est qu'une infime partie du produit qui est confectionné sur le territoire, n'est plus un adage qui suffit, cela trompe le consommateur, les enjeux actuels nous obligent. Suivant cette logique, un logo « Bleu Blanc Rouge » pourrait être proposé sur les produits qui sont produits et transformés en France, quand toute la chaîne de production est française, pour renforcer le sens de nos valeurs, de notre agriculture et le travail de nos producteurs, pour s'inscrire dans l'Avenir de l'alimentaire français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération

Bien cordialement,

Sophie JOISSAINS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the left.